

Burundi : Pierre Buyoya en train d'être rattrapé par son passé ?

Editions Le Pays, 24 novembre 2020 Démission de Pierre Buyoya de son poste de Haut Représentant de l'UA au Sahel Départ volontaire ou forcé ? L'ancien président burundais, Pierre Buyoya, par ailleurs Haut représentant de l'Union africaine (UA) au Mali et au Sahel, a rendu sa démission. Motif invoqué : consacrer tout son temps à sa défense.

On se rappelle que l'homme avait été condamné le 19 octobre 2020, par contumace, avec une dizaine d'autres proches, à la prison perpétuelle par la Justice de son pays pour l'assassinat du président Melchior Ndadaye en 1993. Rappelons que ce coup d'Etat sanglant avait plongé le Burundi dans une guerre civile qui aura coûté la vie à plus de 300 000 personnes en une décennie. Si la version officielle du départ de Pierre Buyoya de son poste au Mali n'est pas balayer du revers de la main, l'on ne peut cependant, s'empêcher de se demander si l'UA ne s'est finalement débarrassée d'un colis devenu encombrant. Ne nous voilons pas la face, Pierre Buyoya était devenu et ce depuis sa condamnation pour des crimes abominables, un personnage gênant pour cette institution qui dit être au service de tous les pays du continent noir. C'est vrai que le condamné a toujours clamé son innocence en qualifiant sa condamnation d'opération cabale politique. Reste que la Justice de son pays le considère comme le véritable bourreau du premier président hutu démocratiquement élu du Burundi. Et aux yeux de certains Burundais, Pierre Buyoya n'est ni plus ni moins qu'un loup déguisé en agneau. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le timing choisi par l'homme pour rendre le tablier ne fait pas penser à une démission volontaire. Car, Pierre Buyoya aurait démissionné au moment de son procès qui aura duré plus d'un an, qu'on n'aurait rien trouvé à redire. Mais le faire un mois plus tard, pratiquement au moment où les choses sont cuites, c'est à n'y rien comprendre. Serait-il en train d'être rattrapé par son passé ? Cela dit, il est difficile pour mener le combat de sa réhabilitation. Mais l'on peut être sûr d'une chose : ce ne sera pas une mince affaire. On pourrait même dire qu'il court le risque de se faire alpaguer par les autorités burundaises d'autant qu'il ne bénéficie du parapluie de l'UA. On le sait, le plus grand souhait des nouvelles autorités burundaises, c'est de lui mettre le grappin dessus afin qu'il paie pour ses crimes pour emprunter les termes du président Evariste Ndayishimiye. Avec cette démission, l'on pourrait dire que les fantômes du coup d'Etat de 1993 ont commencé à hanter le sommeil de ses dirigeants. Serait-il en train d'être rattrapé par son passé ? C'est trop tôt pour l'affirmer. Mais une chose est certaine, il sera comme avant dans la vie de l'enfant de Rutovu, tant qu'il n'aura pas lavé son honneur suite à sa condamnation à la prison perpétuelle. En tout cas, à moins d'un accord secret ou d'une réconciliation nationale, il sera désormais condamné à être peu de le dire, pour l'ex-officier de l'armée burundaise de mettre les pieds au Burundi sans courir le risque d'être arrêté. C'est d'autant plus vrai que les nouvelles autorités n'ont pas annulé le mandat d'arrêt international contre son encontre. Dabadi ZOUMBARA NDIRA : Fondé en octobre 1991, "Le Pays" est un journal indépendant rapidement devenu le titre le plus populaire du Burkina Faso.